



DEFENSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

***A Marseille, comme ailleurs, le SNUDI FO exige :
La réfection des écoles, leur entretien régulier, les constructions nécessaires !***

Une situation parfaitement connue des pouvoirs publics !

Si la lettre de Charlotte Magri à la Ministre a mis la situation des écoles marseillaises à la une des medias départementaux et nationaux, **la situation de délabrement**, parfaitement inacceptable pour les enseignants, les personnels territoriaux et les élèves, dans certaines écoles de la ville n'est pas nouvelle.

Pour preuve, les interventions syndicales régulières depuis des années en **CHSCT** (Comité Hygiène Sécurité et Condition de Travail), les **rapports de visites** d'écoles, les **saisines du préfet**, les interventions, rapports, demandes des équipes pédagogiques ou des parents d'élèves **auprès de la mairie**....

La ministre ose s'indigner aujourd'hui de la situation alors que le ministère l'a tolérée jusqu'ici !

Certes l'état de ces écoles et les conditions de travail se sont encore dégradés en particulier avec la mise en œuvre de la **réforme des rythmes scolaires** rejetée par la grande majorité des enseignants, des parents et des personnels municipaux qui aujourd'hui n'en peuvent plus.

Comment faire aboutir les revendications ?

Il est grand temps aujourd'hui que personnels et élèves aient des conditions de travail et d'étude correctes et dignes de l'école de la République.

Pour FO, pour toutes les raisons évoquées plus haut, ce n'est pas une « table ronde » ou des « comités » avec les pouvoirs publics pour « prioriser les nécessités » des écoles qui pourraient faire avancer les choses. Ils ont tous pour objectif d'imposer aux organisations syndicales de s'associer sur le terrain des pouvoirs publics.

Pour nous, le travail du syndicat n'est pas d'être associé à la définition de priorités. Son rôle est de **faire remonter les besoins des écoles**, en toute indépendance et de demander des engagements précis. Pour cela, de notre point de vue, il faut passer à la vitesse supérieure, **mobiliser les collègues pour faire pression sur les pouvoirs publics pour obtenir enfin satisfaction**.

Réunion des délégués d'école pour décider de l'action et porter les cahiers de revendications.

FO propose aux équipes de constituer le « **cahier de revendications** » de leur école et d'envoyer des délégués de leur établissement à une assemblée afin de **décider l'action commune** avec les syndicats et les parents d'élèves.

Selon nous, nous pourrions demander une **entrevue à la mairie et au préfet** avec rassemblement des collègues et des parents avec leurs cahiers de revendications et leurs pancartes le jour où la délégation sera reçue.

**Le SNUDI-FO 13 appelle les enseignants à une
Réunion des délégués d'école le mercredi 16 mars
A l'UD FO (métro Noailles) 13 rue de l'Académie 13001
14h00 – salle Pelloutier (1^{er} étage)**

Constituez-vous en délégation d'école et venez avec vos cahiers de revendications. Nous déciderons collectivement des suites de l'action.